



Arrêtons le démantèlement de l'action sociale en Maine et Loire !

Encore une fois ce sont les plus fragilisés qui trinquent !!!

Depuis des années, le conseil départemental (ex conseil général) a fait des choix financiers qui ont fortement grevé ses comptes et, aujourd'hui, il ne cesse de vouloir faire des économies sur le dos des plus démunis, économies qui entraînent des familles et des jeunes de notre département dans la précarité.

Rappelons ici que les missions obligatoires d'un Conseil Départemental sont l'aménagement durable du territoire, la gestion des routes et des déplacements, la gestion des collèges, la culture, la sécurité incendie et surtout l'action sociale et sanitaire. En effet, la prévention maternelle et infantile, la protection de l'enfance et l'aide sociale sont des missions essentielles.

L'avenir pousse-t-il encore en Anjou ??

Si tel est le cas, la priorité ne devrait-elle pas aller vers les jeunes et une réelle politique de solidarité plutôt que vers le renflouement du Parc du Végétal ou un tout nouvel Hôtel du Département !

Malheureusement la politique d'austérité menée par M. Gillet et ses équipes se fait sur le dos des personnes les plus en difficulté, à savoir l'enfance en danger, les mineurs étrangers et les populations démunies.

Nous sommes persuadés que ces choix politiques à court terme vont entraîner un délitement du lien social, une précarité de plus en plus importante des jeunes, un fort sentiment d'insécurité générale et, à terme, des licenciements en masse dans les structures accueillantes et accompagnantes.

Cette politique d'austérité, que nous refusons, aura des conséquences désastreuses et entraînera à coup sûr une augmentation des dépenses du Conseil Départemental mais également des autres collectivités locales.

Les choix politiques qui sont faits sont clairs et les victimes sont toujours les plus faibles :

- Aujourd'hui plus de **300 mesures prononcées par les juges des enfants (AEMO + placements)** sont en attente de réponses concrètes. Le Maine-et-Loire ne devrait-il pas être vigilant sur cette question compte tenu de son histoire?
- **La prévention spécialisée** a déjà eu à faire face à des licenciements et est encore dans l'incertitude la plus complète quant à ses financements pour l'année 2016. Est-ce la mort annoncée de la Prévention spécialisée participant à la protection de l'enfance et un choix du « tout caméra » ?
- **Les Accompagnements Provisoires Jeunes Majeurs**, qui sont une mission obligatoire du Conseil Départemental, sont remis en question. Ils sont suspendus à une échéance du 31 août, laissant dans l'incertitude les jeunes majeurs qui bénéficient de ces aides. Quelle est cette stratégie départementale qui alimente l'angoisse chez des publics à l'avenir déjà incertain?
- **Des mineurs étrangers isolés** qui « héritent » de moyens dérisoires: à 5 ou 6 dans un appartement, sans bénéficier de la présence continue d'adulte au quotidien, et devant manger avec 3 euros par jour. En lançant un appel à projet avec un prix de journée à 20 €/jeune, le Conseil Général de l'époque, déjà présidé par M.GILET, instaurait la maltraitance institutionnelle, pour les jeunes et les professionnels. Là

encore les jeunes et les professionnels travaillent dans l'incertitude sans aucune garantie de financement pour 2016.

- **Les Foyers de Jeunes Travailleurs** sont asphyxiés par la réduction des subventions. Pourquoi le Conseil Départemental les laisse-t-il mourir sans réagir ? Comment les bénéficiaires de ces dispositifs feront-ils pour se loger et pour apprendre à vivre de manière autonome et sereine ?
- **Les centres de loisirs** viennent de subir une diminution des subventions qui leur étaient allouées. Le Conseil Départemental a également décidé de supprimer **l'aide aux familles pour le départ en vacances**. Toutes les familles ne pourront plus inscrire leurs enfants dans les CLSH. Doit-on laisser les jeunes issus des familles les plus précaires dans la rue ?
- Des conditions de travail de plus en plus dégradées pour l'ensemble des professionnels qui interviennent auprès des jeunes de notre département. Des situations qui s'amoncellent et qui se dégradent faute de moyens pour y répondre au sein de **l'Aide Sociale à l'Enfance**.

Le Conseil Départemental du Maine et Loire se désengage clairement de ses missions premières pour investir dans de belles vitrines comme Terra Botanica ou un nouvel Hôtel du Département.

Nous devons réagir et ne pas laisser faire cette politique qui entraînera la paupérisation d'une grande partie de notre jeunesse tout en voyant les plans de licenciements se multiplier dans nos différentes structures.

Nous faisons déjà l'impossible avec des moyens réduits pour maintenir une qualité d'accompagnement auprès de personnes en grande précarité. Nos pratiques professionnelles sont mises à mal. La pression budgétaire sur les structures associatives comme sur les salariés du Département est insupportable. Cela laisse entrevoir un avenir inquiétant. Il est temps de dire **STOP** et de rappeler au Conseil Départemental du Maine-et-Loire quelles doivent être ses priorités.

Pour la sauvegarde d'une réelle politique de solidarité, pour défendre nos conditions de travail, nos emplois et surtout le droit des familles et des jeunes en difficulté à pouvoir bénéficier des meilleures conditions d'accompagnement et de prise en charge.

**Rassemblons-nous tous et toutes Place Michel Debré à
Angers (devant le Conseil Départemental du Maine et Loire) le lundi 8 juin 2015 à
12h afin de faire entendre notre voix contre les choix de la
politique d'austérité du Conseil Départemental !!**

Cette date correspond à une commission permanente des élus du Conseil Départemental et est le préalable à un vote des budgets supplémentaires qui devrait avoir lieu les 22 et 23 juin. Nous demanderons ce jour une audience à la commission permanente afin de faire infléchir le CD 49 sur les politiques d'austérité qu'il mène en matière d'action sociale. Suite à ce rassemblement, une assemblée générale aura lieu à 17h30 à la Bourse du Travail afin de discuter de la suite du mouvement et des actions à mener.